



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 décembre 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 Décembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 24 Décembre 1998

**Développement du Pôle Universitaire Niortais - Remboursement des frais
aux intervenants extérieurs**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M.
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre
GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M.
Hervé LAMPIN, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE,
M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D98565

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 décembre 1998

Enseignement Secondaire et Supérieur

**Développement du Pôle Universitaire Niortais - Remboursement
des frais aux intervenants extérieurs**

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre du développement du pôle universitaire niortais, deux comités sont mis en place pour étudier l'opportunité de l'ouverture de nouvelles formations :

- * comité de parrainage
- * comité de pilotage.

Ainsi que plusieurs groupes de travail à thèmes différents dont :

- * le risque juridique des collectivités publiques
- * les nouvelles technologies
- * les assurances internationales
- * l'affacturage
- * les zones humides
- * l'actuariat
- * l'audit
- * la santé
- * la recherche.

Pour ce faire, l'intervention de personnalités extérieures éminemment compétentes en la matière s'avère indispensable.

Il est proposé que les personnes extérieures qui collaboreront à ses groupes de travail, à la demande expresse du Maire seront remboursés des frais de transports et de séjours conformément aux dispositions prévues par le décret n°91-573 du 19/06/91.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Confirmer la constitution des groupes de travail
- Autoriser la prise en charge des frais de déplacements dans les conditions prévues ci-dessus des personnes qui seront appelées à participer aux groupes de travail.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

[Ordre du jour](#)